

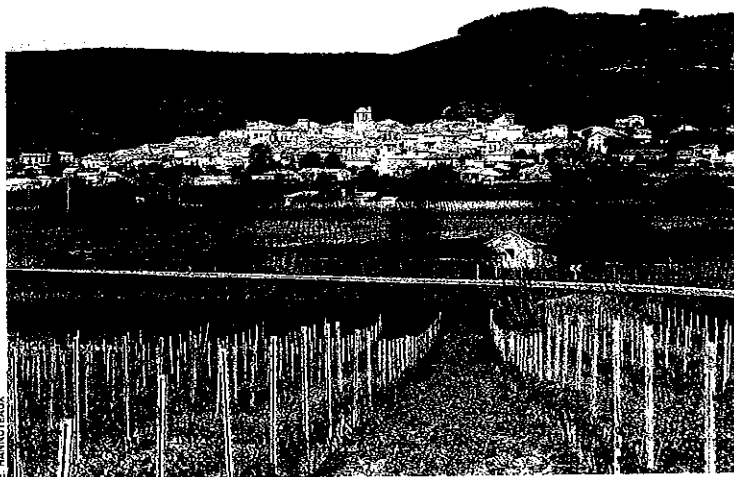
QUALITÉ DES EAUX

Opération viticulture propre à Neffiès

La commune soutient les viticulteurs qui s'efforcent de modérer les apports de produits phytosanitaires.

«**N**ous devons revoir nos méthodes de traitement. En d'autres termes, avoir la main plus légère sur les phytosanitaires», déclare le président de la cave coopérative de Neffiès (900 hab., Hérault), Philippe Bardou. Depuis mars 2007, quinze vigneron, soit 80 % des producteurs de la commune, testent un prototype de système électronique embarqué sur leurs pulvérisateurs, conçu par le Cemagref (*) de Montpellier. L'opération doit contribuer à atteindre l'objectif de bonne qualité des eaux, fixé par l'Union européenne pour 2015 et relayé sur le terrain par le conseil général. Ce dernier est l'un des rares à s'être doté d'un véritable «pôle eau», mobilisant une cinquantaine d'agents.

Réseau d'observation. Le service, qui a mis en place depuis 2001 un réseau d'observation de la qualité des eaux souterraines, effectue quatre fois par an des prélèvements sur une quarantaine de points, dont dix-huit sont exposés aux pesticides. Des teneurs légèrement supérieures



Un prototype de système électronique embarqué, fixé sur les pulvérisateurs, permet d'évaluer la qualité d'application des produits sur la vigne.

aux normes en vigueur ont été identifiées à Neffiès, dont la vigne est la culture principale. «Les valeurs étaient en légère augmentation en 2003 et en 2004: 0,12 et 0,15 microgramme par litre au lieu des 0,10 microgramme par litre prévu par la norme, indique Irina Valarié, directrice de l'eau et des pôles aquatiques. Le problème n'est pas plus grave à Neffiès qu'ailleurs. Nous avons rencontré, à la cave coopérative, des gens très motivés.» Il y a dix ans, la cave a créé sa propre station de lagunage. Début 2007,

elle a mis en place une aire réservée au remplissage des cuves que la commune a financée à hauteur de 50 % (soit 10 000 euros). D'accès réglementé, le site a été construit à l'extérieur du village pour préserver la tranquillité des habitants. «Ce sont les vignerons eux-mêmes qui nous ont parlé du projet. Nous nous efforçons de soutenir cette action, dans un contexte de crise économique, relate Guy Bardou, conseiller municipal chargé du dossier. Il y a des pratiques à changer car les produits épandus ont, à long terme, une incidence sur la qualité de notre environnement.»

En collaboration avec la cave coopérative, la commune envisage la création d'une aire de lavage des machines à vendanger et du matériel de traitement; l'eau utilisée sera épurée par la station de lagunage de la cave. «Beaucoup d'efforts ont été réalisés ici, mais il manquait une solution pour les produits phytosanitaires», reconnaît Philippe Bardou. «Depuis trente ans, le matériel d'épandage n'a guère évolué, observe Michaël

Douchin, coordinateur de l'opération au sein du Cemagref. Près de 30 % du produit utilisé ne se dépose pas sur la plante mais sur le sol, ce qui constitue une pollution directe de la rivière.»

Nouveaux réflexes. Le centre de recherche a conçu un GPS différentiel facile d'utilisation. Fixé au pulvérisateur, l'outil enregistre tous les paramètres conditionnant la qualité d'application des produits phytosanitaires: position du pulvérisateur, débit, conditions météorologiques (température, humidité, vitesse du vent), quantité de produit restant dans la cuve. Les viticulteurs doivent aussi acquérir de nouveaux réflexes: éviter les débordements pendant le remplissage, économiser le produit en réglant le matériel pour utiliser la quantité adéquate et traiter uniquement la vigne, appliquer les fonds de cuve dilués sur la parcelle, récupérer le produit pour des traitements ultérieurs grâce aux cuves de rinçage installées sur les pulvérisateurs, etc.

Quatre-vingts hectares de vignes sont concernés. L'action va permettre d'étudier l'impact des nouvelles pratiques viticoles sur la qualité de l'eau du bassin-versant de la Vaillèle (3,5 km²), en suivant les produits phytosanitaires depuis le remplissage des cuves jusqu'à leur dissémination dans la rivière. Fin février 2007, un préleveur automatique a été installé dans la Vaillèle par l'Institut national de la recherche agronomique (Inra), afin d'effectuer des prélèvements systématiques lors de chaque pluie. La faible pluviométrie n'a pas, jusqu'à présent, permis de réaliser les analyses escomptées.

Myriem Lahidely

(*) Organisme de recherche pour l'ingénierie en agriculture et en environnement.

Un site pilote européen

La commune de Neffiès est un site pilote du projet communautaire intitulé Life Aware. Lancée en décembre 2005, l'opération se poursuivra jusqu'en 2009, pour un coût de 1,3 million d'euros, financé à 50 % par l'Union européenne. Le conseil général de l'Hérault souhaite la développer à plus grande échelle. La méthodologie mise en œuvre par les vignerons et l'outil d'enregistrement des données pourraient être transférés vers d'autres pays comme l'Espagne ou l'Italie. Leur application pourrait en outre passer de la viticulture à l'arboriculture.